

désaccords⁴. Un de ces facteurs était la conviction que les négociations devaient se poursuivre même si les parties quittaient la table ou que des actes violents étaient perpétrés pendant leur déroulement, car le but de tels actes étaient justement de mettre un terme aux discussions. Pendant la première année des pourparlers à Belfast, alors que l'IRA continuait d'attaquer les forces de sécurité et les installations militaires, les gouvernements ont persévéré et ont pu maintenir les parties à la table de négociations. J'ai découvert plus tard que, pendant toute la période des négociations qui a précédé l'Accord de 1998, les huit leçons énoncées par Meyer s'étaient appliquées au cas de l'Irlande du Nord.

Sur la question des palabres, je me permets de faire un aparté à propos de mon expérience à la tête du comité technique (Business Committee), qui mérite peut-être d'être mentionnée. Le travail du comité portait essentiellement sur des questions de procédure – échéanciers, calendriers, etc. – et, outre moi-même, le comité comprenait un représentant de chaque parti et des deux gouvernements. Alors que les séances du comité plénier se déroulaient dans une grande salle, autour d'un carré de tables situées à une trentaine de pieds l'une de l'autre, et où prenaient place trois membres de chacun des huit partis, les représentants des gouvernements et les présidents, le comité technique, lui, devait se contenter d'une petite pièce meublée d'une seule table d'environ trois pieds de largeur, où les membres étaient assis l'un en face de l'autre, nez à nez pour ainsi dire. Ce qui était remarquable, dans les séances du comité plénier, c'était le manque de politesse fréquent entre certains participants, qui se lançaient des accusations et des insultes de part et d'autre du grand vide entre les tables.

Rien de cela ne s'est produit au comité technique, où les échanges étaient polis, pertinents et fructueux. J'admets que le comité plénier s'occupait de dossiers politiques épineux tandis que le comité technique ne s'occupait que de questions procédurales, mais j'ai néanmoins été surpris et impressionné par les différences de comportement et d'ambiance entre ces deux situations. Il m'est apparu évident que la distance accentue la propension à manquer de courtoisie. Plus on est proche physiquement d'une personne qui pourrait éventuellement nous contrarier, moins on est enclin à lui faire ou lui dire des choses franchement déplaisantes. J'ai mentionné cela à Mitchell, qui a alors réduit le nombre de participants à

⁴ *Herding Cats. Multiparty Mediation in a Complex World*. Crocker, Hampson and Aall, Editors. United States Institute of Peace. Washington DC 1999. *The Good Friday Agreement in Northern Ireland*, John de Chastelain, p. 452.